NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.		
20	16/05/2001	418.030.606	12	BEF	01128.2514	A 1.

C O M P T E S A N N U E L S E N F R A N C S

RAISON OU DENOMINATION SOCIALE : TECNOFLEX SPRL

Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée
Adresse : RUE DIEUDONNE LEFEVRE N° : 205 Bte :
Code postal : 1020 Commune : BRUXELLES
Registre : RC Greffe de : BRUXELLES N° : 01410488

Numéro de TVA ou numéro national ! 418.030.606 !

DATE ! 22/08/1990 ! du dépôt de l'acte constitutif OU du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS approuvés par l'assemblée générale du	17/04/2001		
et relatifs à l'exercice couvrant la période du	01/01/2000	au	31/12/2000
Exercice précédent du	01/01/1999	au	31/12/1999

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement : oui

LISTE COMPLETE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise des ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES

- HERREMAN OLIVIER
  Gérant de société
  BOULEVARD DE SMET DE NAEYER 407
  1090 BRUXELLES BELGIQUE
  Date de début de mandat : 25/03/1998

- VAN DE ZANDE ALAIN
  Gérant de société
  AVENUE DE LA BASILIQUE 363 Bte : 12
  1081 Koekelberg BELGIQUE
  Date de début de mandat : 25/03/1998

Nombre total de pages déposées : 12
Numéros des pages du document normalisé non déposées parce que sans objet : 7, 11, 14, 15, 16

Les présents comptes annuels ont été déposés sur support informatique conformément aux dispositions de l'arrêté royal du 11/01/1993 et satisfont aux contrôles prévus.

N° NAT.	418.030.606	01128.2515	A 1bis.

- L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 78 et 82 de la loi du 21 février 1985 relative à la réforme du revisorat d'entreprises.

- Une mission de vérification ou de redressement des comptes annuels a-t-elle été confiée à un expert-comptable inscrit au tableau des experts-comptables externes de l'Institut des Experts-Comptables ou à un reviseur d'entreprises ? . . . . . OUI

  Si OUI, doivent être mentionnés ci-après : les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable externe ou reviseur d'entreprises et son numéro de membre auprès de l'Institut des Experts-Comptables ou de l'Institut des Reviseurs d'Entreprises ainsi que la nature de sa mission (A. Tenue des comptes de l'entreprise (*); B. Etablissement des comptes annuels (*); C. Vérification de ces comptes; D. Correction de ces comptes).

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)
- BURECOM SPRL Num. nat. : 417.879.067 Expert-comptable externe CHAUSSEE DE WAVRE 2039 1160 Auderghem BELGIQUE Date de début de mandat : 00/00/ 0 Date de fin de mandat : 00/00/ 0	20552 3F/78	AB

(*) Mention facultative.

1. BILAN APRES REPARTITION

A C T I F	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS IMMOBILISES	20/28	2.044.847	1.949.542
I. Frais d'établissement	20		
II. Immobilisations incorporelles (annexe I, A)	21		
III. Immobilisations corporelles (ann. I, B)	22/27	1.997.273	1.901.968
A. Terrains et constructions	22		
B. Installations, machines et outillage	23	551.532	627.200
C. Mobilier et matériel roulant	24	1.445.741	1.274.768
D. Location-financement et droits similaires	25		
E. Autres immobilisations corporelles	26		
F. Immobilisations en cours et acomptes versés	27		
IV. Immobilisations financières (ann. I, C et II)	28	47.574	47.574
ACTIFS CIRCULANTS	29/58	7.417.774	7.489.205
V. Créances à plus d'un an	29		
A. Créances commerciales	290		
B. Autres créances	291		
VI. Stocks et commandes en cours d'exécution	3	565.250	515.500
A. Stocks	30/36	565.250	515.500
B. Commandes en cours d'exécution	37		
VII. Créances à un an au plus	40/41	6.054.936	6.581.833
A. Créances commerciales	40	4.951.360	5.642.028
B. Autres créances	41	1.103.576	939.805
VIII. Placements de trésorerie (ann. II)	50/53		
IX. Valeurs disponibles	54/58	797.588	390.772
X. Comptes de régularisation	490/1		1.100
T O T A L D E L' A C T I F	20/58	9.462.621	9.438.747

P A S S I F	Codes	Exercice	Exercice précédent
CAPITAUX PROPRES	10/15	3.203.825	2.009.550
I. Capital (ann. III)	10	750.000	750.000
A. Capital souscrit	100	750.000	750.000
B. Capital non appelé (-)	101	( )	( )
II. Primes d'émission	11		
III. Plus-values de réévaluation	12		
IV. Réserves	13	91.458	75.000
A. Réserve légale	130	75.000	75.000
B. Réserves indisponibles	131		
1. Pour actions propres	1310		
2. Autres	1311		
C. Réserves immunisées	132		
D. Réserves disponibles	133	16.458	
V. Bénéfice reporté	140	2.264.246	1.184.550
Perte reportée (-)	141	( )	( )
VI. Subsides en capital	15	98.121	
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES	16	65.879	
VII. A. Provisions pour risques et charges (ann. IV)	160/5		
B. Impôts différés	168	65.879	
DETTES	17/49	6.192.917	7.429.197
VIII. Dettes à plus d'un an (ann. V)	17	1.152.425	1.138.856
A. Dettes financières	170/4	1.152.425	1.138.856
1. Etablissements de crédit, dettes de location-financement et assimilées	172/3	1.152.425	1.138.856
2. Autres emprunts	174/0		
B. Dettes commerciales	175		
C. Acomptes reçus sur commandes	176		
D. Autres dettes	178/9		
IX. Dettes à un an au plus (ann. V)	42/48	5.040.246	6.290.341
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	413.512	429.797
B. Dettes financières	43		
1. Etablissements de crédit	430/8		
2. Autres emprunts	439		
C. Dettes commerciales	44	3.291.098	4.183.210
1. Fournisseurs	440/4	3.291.098	4.183.210
2. Effets à payer	441		
D. Acomptes reçus sur commandes	46		
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	45	425.057	149.755
1. Impôts	450/3	425.057	149.755
2. Rémunérations et charges sociales	454/9		
F. Autres dettes	47/48	910.579	1.527.579
X. Comptes de régularisation	492/3	246	
T O T A L D U P A S S I F	10/49	9.462.621	9.438.747

	Codes	Exercice	Exercice précédent
2. COMPTE DE RESULTATS			
I. Produits et charges d'exploitation			
Mentions facultatives :			
Chiffre d'affaires	70	39.896.245	31.573.704
Approvisionnements, marchandises; services et biens divers	60/61	31.890.007	25.155.266
A.B. Marge brute d'exploitation (solde positif)	70/61	8.006.238	6.418.438
Marge brute d'exploitation (solde négatif) (-)	61/70	( )	( )
C. Rémunérations, charges sociales et pensions (ann. VI, 2) (-)	62	(5.313.094)	(5.155.905)
D. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles (-)	630	(695.259)	(535.223)
E. Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales (dotations -, reprises +)	631/4	(95.785)	(95.785)
F. Provisions pour risques et charges (dotations -, utilisations et reprises +)	635/7		
G. Autres charges d'exploitation (-)	640/8	(66.631)	(122.181)
H. Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (+)	649		
Bénéfice d'exploitation (+)	70/64	1.835.469	509.344
Perte d'exploitation (-)	64/70	( )	( )
II. Produits financiers	75	2.808	5.424
Charges financières (-)	65	(117.037)	(133.398)
Bénéfice courant avant impôts (+)	70/65	1.721.240	381.370
Perte courante avant impôts (-)	65/70	( )	( )
III. Produits exceptionnels	76		80.904
Charges exceptionnelles (-)	66		(5.900)
Bénéfice de l'exercice avant impôts (+)	70/66	1.721.240	456.374
Perte de l'exercice avant impôts (-)	66/70	( )	( )
IIIbis. Prélèvements sur les impôts différés (+)	780		
Transferts aux impôts différés (-)	680	( )	( )
IV. Impôts sur le résultat (-) (+)	67/77	(625.086)	(169.842)
Bénéfice de l'exercice (+)	70/67	1.096.154	286.532
Perte de l'exercice (-)	67/70	( )	( )
V. Prélèvements sur les réserves immunisées (+)	789		
Transferts aux réserves immunisées (-)	689	( )	( )
Bénéfice de l'exercice à affecter (+)	70/68	1.096.154	286.532
Perte de l'exercice à affecter (-)	68/70	( )	( )

AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS	Codes	Exercice	Exercice précédent
A. Bénéfice à affecter	70/69	2.280.704	1.184.550
Perte à affecter (-)	69/70	( )	( )
1. Bénéfice de l'exercice à affecter	70/68	1.096.154	286.532
Perte de l'exercice à affecter (-)	68/70	( )	( )
2. Bénéfice reporté de l'exercice précédent	790	1.184.550	898.018
Perte reportée de l'exercice précédent (-)	690	( )	( )
B. Prélèvements sur les capitaux propres	791/2		
C. Affectations aux capitaux propres (-)	691/2	(16.458)	( )
1. au capital et aux primes d'émission	691		
2. à la réserve légale	6920		
3. aux autres réserves	6921	16.458	
D. 1. Bénéfice à reporter (-)	693	(2.264.246)	(1.184.550)
2. Perte à reporter	793		
E. Intervention d'associés (ou du propriétaire) dans la perte	794		
F. Bénéfice à distribuer (-)	694/6	( )	( )
1. Rémunération du capital	694		
2. Administrateurs ou gérants	695		
3. Autres allocataires	696		

3. ANNEXE

	Codes	A. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (rubrique 21 de l'actif)	Codes	B. IMMOBILISATIONS CORPORELLES (rubrique 22/27 de l'actif)	Codes	C. IMMOBILISATIONS FINANCIERES (rubrique 28 de l'actif)
I. ETAT DES IMMOBILISATIONS						
a) VALEUR D'ACQUISITION						
Au terme de l'exercice précédent	8019		8159	3.831.698	8355	47.574
Mutations de l'exercice :						
. Acquisitions, y compris la production immobilisée	8029		8169	790.564	8365	
. Cessions, désaffectations et retraits (-)	8039	( )	8179	( )	8375	( )
. Transferts d'une rubrique à une autre (+) (-)	8049		8189		8385	
. Autres mutations (+) (-)					8386	
Au terme de l'exercice	8059		8199	4.622.262	8395	47.574
b) PLUS-VALUES						
Au terme de l'exercice précédent			8209		8405	
Mutations de l'exercice :						
. Actées			8219		8415	
. Acquises de tiers			8229		8425	
. Annulées (-)			8239	( )	8435	( )
. Transférées d'une rubrique à une autre (+) (-)			8249		8445	
Au terme de l'exercice			8259		8455	
c) AMORTISSEMENTS ET REDUCTIONS DE VALEUR						
Au terme de l'exercice précédent	8069		8269	1.929.730	8465	
Mutations de l'exercice :						
. Actés	8079		8279	695.259	8475	
. Repris car excédentaires (-)	8089	( )	8289	( )	8485	( )
. Acquis de tiers	8099		8299		8495	
. Annulés à la suite de cessions, désaffectations et retraits (-)	8109	( )	8309	( )	8505	( )
. Transférés d'une rubrique à une autre (+) (-)	8119		8319		8515	
Au terme de l'exercice	8129		8329	2.624.989	8525	
d) MONTANTS NON APPELES						
Au terme de l'exercice précédent					8535	
Mutations de l'exercice (+) (-)					8545	
Au terme de l'exercice					8555	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE (a) + (b) - (c) - (d)	8139		8339	1.997.273	8565	47.574

III. ETAT DU CAPITAL

	Codes	Montants	Nombre d'actions
A. CAPITAL SOCIAL			
1. CAPITAL SOUSCRIT (rubrique 100 du passif)			
- Au terme de l'exercice précédent	8700	750.000	xxxxxxxxxxxx
- Modifications au cours de l'exercice :			
- Au terme de l'exercice	8701	750.000	xxxxxxxxxxxx
2. REPRESENTATION DU CAPITAL			
Catégories d'actions			
Actions et parts ordinaires		750.000	750

	Codes	1. Montant non appelé (rubrique 101)	2. Montant appelé non versé
B. CAPITAL NON LIBERE			
Actionnaires redevables de libération			
TOTAL	871		

	Codes	1. Montant du capital détenu	2. Nombre correspondant d'actions
C. ACTIONS PROPRES détenues par :			
- la société elle-même	872		
- ses filiales	873		
D. ENGAGEMENTS D'EMISSION D'ACTIONS			
1. Suite à l'exercice de droits de CONVERSION			
. Montant des emprunts convertibles en cours	8740		
. Montant du capital à souscrire	8741		
. Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8742		
2. Suite à l'exercice de droits de SOUSCRIPTION			
. Nombre de droits de souscription en circulation	8745		
. Montant du capital à souscrire	8746		
. Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8747		
E. CAPITAL AUTORISE NON SOUSCRIT	8751		

	Codes	1. Nombre de parts	2. Nombre de voix qui y sont attachées
F. PARTS NON REPRESENTATIVES DU CAPITAL	876		
Dont : - détenues par la société elle-même	877		
- détenues par les filiales	878		

G. STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE A LA DATE DE CLOTURE DE SES COMPTES, telle qu'elle résulte des déclarations reçues par l'entreprise : voir page

IV. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Ventilation de la rubrique 160/5 du passif si celle-ci représente un montant important.	Exercice

V. ETAT DES DETTES

A. VENTILATION DES DETTES A L'ORIGINE A PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DUREE RESIDUELLE

	Code	DETTES 1. échéant dans l'année (rubrique 42)	DETTES 2. ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir (rubrique 17)	DETTES 3. ayant plus de 5 ans à courir (rubrique 17)
TOTAL	891	413.512	1.152.425	

B. DETTES GARANTIES (comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)	Codes	DETTES (OU PARTIE DES DETTES) GARANTIES PAR 1. les pouvoirs publics belges	2. des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise
DETTES FINANCIERES	892		
1. Etablissements de crédit, dettes de location-financement et assimilées	89		
2. Autres emprunts	90		
DETTES COMMERCIALES	898		
1. Fournisseurs	899		
2. Effets à payer	900		
ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES	901		
DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES	902		
1. Impôts	903	xxxxxxxxxxxx	
2. Rémunérations et charges sociales	904		
AUTRES DETTES	905		
TOTAL	906		

C. DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES (rubrique 45 du passif)	Codes	Exercice
Dettes ECHUES envers		
a) des administrations fiscales	9072	
b) l'Office National de Sécurité Sociale	9076	

VI. PERSONNEL ET FRAIS DE PERSONNEL

	Codes	Exercice	Exercice précédent
1. TRAVAILLEURS INSCRITS AU REGISTRE DU PERSONNEL			
a) Nombre total à la date de clôture	9086	4	4
b) Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	4,2	4
c) Nombre effectif d'heures prestées	9088	7.045	7.040
2. FRAIS DE PERSONNEL (rubrique 62)			
a) Rémunérations et avantages sociaux directs	620	3.142.710	3.001.606
b) Cotisations patronales d'assurances sociales	621	2.121.695	2.148.105
c) Primes patronales pour assurances extralégales	622		
d) Autres frais de personnel	623	48.689	6.194
e) Pensions	624		

VII. RESULTATS FINANCIERS

	Codes	Exercice
A. Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats (rubrique 75)		
. en capital	9125	
. en intérêts	9126	
B. Intérêts portés à l'actif	6503	
C. Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances (effets de commerce, factures et autres créances)	653	
D. Montant, par solde, des provisions à caractère financier constituées (+), utilisées et reprises (-)	656	

VIII.DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Codes	Exercice
GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUEES OU IRREVOCABLEMENT PROMISES PAR L'ENTREPRISE POUR SURETE DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS	9149	
Dont : Effets de commerce cédés par l'entreprise sous son endos	9150	

GARANTIES REELLES CONSTITUEES OU IRREVOCABLEMENT PROMISES PAR L'ENTREPRISE SUR SES ACTIFS PROPRES POUR SURETE DE DETTES ET ENGAGEMENTS	Codes	Exercice	
		1. DE L'ENTREPRISE	2. DE TIERS
. Hypothèques :			
.. valeur comptable des immeubles grevés	916		
.. montant de l'inscription	917		
. Gage sur fonds de commerce :			
.. montant de l'inscription	918		
. Gages sur d'autres actifs :			
.. valeur comptable des actifs gagés	919		
. Sûretés constituées sur actifs futurs :			
.. montant des actifs en cause	920		

LITIGES IMPORTANTS ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS :

4. BILAN SOCIAL

Le cas échéant, le numéro sous lequel l'entreprise est inscrite à l'Office National de Sécurité Sociale (numéro ONSS) : 026042373382

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise : 124.00 218.00

I. TRAVAILLEURS INSCRITS AU REGISTRE DU PERSONNEL

	Codes	1. Temps plein (exercice)	2. Temps partiel (exercice)	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice)	4. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice précédent)
A. Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent					
Nombre moyen de travailleurs.	100	4,2		4,2(ETP)	4 (ETP)
Nombre effectif d'heures prestées	101	7.045		7.045 (T)	7.040 (T)
Frais de personnel	102	5.313.094		5.313.094 (T)	5.155.905 (T)

B. A la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
a. Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel	105	4		4
b. Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	4		4
Contrat à durée déterminée	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
c. Par sexe				
Hommes	120	4		4
Femmes	121			
d. Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134			
Ouvriers	132	4		4
Autres	133			

II. TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

A. ENTREES	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel au cours de l'exercice	205			
B. SORTIES				
Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite au registre du personnel au cours de l'exercice	305			

III. ETAT CONCERNANT L'USAGE, AU COURS DE L'EXERCICE, DES MESURES EN FAVEUR DE L'EMPLOI

MESURES EN FAVEUR DE L'EMPLOI	Codes	1. Nombre de travailleurs concernés : Nombre	2. Nombre de travailleurs concernés : Equivalents temps plein	3. Montant de l'avantage financier
1. Mesures comportant un avantage financier (*)				
1.1. Plan d'entreprise	400			
1.2. Plan d'embauche des jeunes	403			
1.3. Bas salaires	404			
1.4. Accords pour l'emploi 1995-1996	405			
1.5. Plan d'embauche pour les chômeurs de longue durée	408			
1.6. Maribel	409			
1.7. Emplois de réinsertion (plus de 50 ans)	410			
2. Autres mesures				
2.1. Contrat de première expérience professionnelle	500			
2.2. Emplois - tremplin	501			
2.3. Stage des jeunes	502			
2.4. Conventions emploi - formation	503			
2.5. Contrat d'apprentissage	504			
2.6. Contrats de travail successifs conclus pour une durée déterminée	505			
2.7. Prépension conventionnelle	506			
2.8. Prépension conventionnelle à mi-temps	511			
2.9. Interruption complète de carrière	512			
2.10. Réduction des prestations de travail (interruption de carrière à temps partiel)	513			

Nombre de travailleurs concernés par une ou plusieurs mesures en faveur de l'emploi :

. total pour l'exercice	550		
. total pour l'exercice précédent	560	4	4

IV. RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

Total des initiatives en matière de formation des travailleurs à charge de l'employeur	Codes	1. Nombre de travailleurs concernés	2. Nombre d'heures de formation suivies	3. Coût pour l'entreprise
. Hommes	580			
. Femmes	581			

(*) Avantage financier pour l'employeur concernant le titulaire ou son remplaçant.